

- PONT, PONCEAU, PASSAGE À GUÉ ET CHEMIN
- EAU PLUVIALE, FOSSÉ ET EXUTOIRE

À la suite de la révision des règlements d'urbanisme, cette fiche d'information est en cours de révision et n'est pas disponible pour le moment.

Pour toute question à ce sujet, nous vous invitons à contacter un inspecteur via le Service Go ou en écrivant à : [receptionpermis@ville.magog.qc.ca](mailto:receptionpermis@ville.magog.qc.ca).

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous sur la plate-forme de rendez-vous suivante : [Réservations - - Outlook](#)